

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Tarifs des hébergements touristiques - militaires de la Valbonne – Année 2021

Séance du 27 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept janvier, à dix-huit heures, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique le vingt et un janvier deux mille vingt et un, se sont réunis (en raison de la COVID-19) dans la salle de l'étage du bâtiment dit de la salle des fêtes, place Rougy à Hauteville de Plateau d'Hauteville, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents :

Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BERGEOT, Didier BOURGEAIS, Corinne BOYER, Solange DOMINGUEZ, Gérard CHAPUIS, Amélie COCHET, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Jacques DRHOJIN, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER.

Membres absents excusés avec pouvoir : 2 Stéphane LYAUDET (pouvoir à M. Phillippe EMIN)
Sonia ZANI (pouvoir à Mme Eliane MERMILLON)

Membres absents excusés, sans pouvoir : 0

Membres absents : 0

Secrétaire de séance : Mme Jessie MARIN.

Soit : 27 présents.

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 1^{er} septembre 2015 de l'ex-Commune de Cormaranche-en-Bugey qui avait établi un partenariat avec la Maison Familiale de son village pour permettre à des jeunes venant de loin de disposer d'un hébergement assimilable à de l'internat externalisé.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un nouveau partenariat avec les militaires de la Valbonne pour permettre de développer le tourisme sur le Plateau d'Hauteville.

Conformément à l'avis de la Commission Finances du 18 janvier 2021, il propose à l'Assemblée de fixer des tarifs réduits pour les militaires du Camp de la Valbonne et leurs accompagnants sur présentation de la carte militaire pour toutes les réservations effectuées en 2021 :

Les gîtes de la Cure à THEZILLIEU :

- ❖ Deux gîtes 6 personnes : (45m²) Séjour coin cuisine, 2 chambres, salle de bain
 - Tarif semaine : 280 € le gîte *(au lieu de 400 €)*
 - Tarif Week-end : 77 € le gîte *(au lieu de 110 €)*

- ❖ Un gîte 2 personnes : (30m²) Séjour coin cuisine, 1 chambre, salle de bain
 - Tarif semaine : 215 € le gîte *(au lieu de 308 €)*
 - Tarif Week-end : 60 € le gîte *(au lieu de 87 €)*

- ❖ Un gîte jusqu'à 12 personnes : (52m²) tout équipé
 - Tarif par nuit : 10 € par personne *(au lieu de 14 €)*

Les gîtes du plan d'eau à THEZILLIEU :

- ❖ Deux chalets 4 personnes : (30m²) Séjour avec coin cuisine, 1 mezzanine coin nuit, salle d'eau
 - Tarif semaine : 200 € le chalet *(au lieu de 290 €)*
 - Tarif Week-end : 59 € le chalet *(au lieu de 85 €)*

- ❖ Trois chalets 6 personnes : (50m²) Séjour avec coin cuisine, 1 chambre et 1 mezzanine avec 2 coins nuit, salle d'eau
 - Tarif semaine : 280 € le chalet *(au lieu de 396 €)*
 - Tarif Week-end : 80 € le chalet *(au lieu de 112 €)*

Les gîtes de groupe à CORMARANCHE :

- ❖ Grand gîte équipé (jusqu'à 15 personnes)
 - Tarif semaine : 1 070 € le gîte *(au lieu de 1530 €)*
 - Tarif Week-end : 399 € le gîte *(au lieu de 570 €)*

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, avec 25 voix pour et 4 abstentions de M. Georges BERMOND, Mme Corinne BOYER, M. Joël BERGEOT, M. Humbert CRETIER

- **DECIDE** de fixer des tarifs réduits pour les militaires de la Valbonne et leurs accompagnants sur présentation de la carte militaire dans un partenariat Commune/Militaires, selon l'annexe jointe à la présente délibération,

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

Philippe EMIN

